

SNETAP FSU

Représentant.es élu.es au CA de l'EPLEFPA de Bordeaux Gironde.

Objet : démission des élu.es du CA

Les représentants et représentantes élu.es SNETAP FSU au Conseil d'Administration de l'EPLEFPA de Bordeaux Gironde, vous informent par la présente qu'elles et ils démissionnent du CA.

Plusieurs raisons expliquent cette position, qui n'est pas une position de principe mais une position réfléchie, discutée et circonstanciée.

Depuis plusieurs mois et plus particulièrement depuis septembre 2018, date à laquelle Mme la secrétaire générale a fait valoir son droit de retrait, la situation n'a pas évolué. Pire, les conditions de travail des personnels se sont encore plus dégradées, les arrêts maladie se sont multipliés et Mme la secrétaire générale est toujours absente.

Au CA du 26 novembre 2018, Monsieur le Chef SRFD, a dit « une solution sera trouvée dans le mois qui suit....., nous mettons tout en œuvre pour régler la situation.... des suites seront données pour que les personnels évoluent dans un contexte plus apaisé »

Une inspection de l'agent responsable de cette crise prévue début février n'a pas eu lieu. L'agent convoqué par Monsieur le DRAAF ne s'est pas rendu à la convocation, à ce jour rien ne nous indique qu'une autre convocation lui a été adressée.

Qu'avez vous fait, Monsieur le Directeur de l'EPL, qu'avez vous fait Monsieur le chef de SRFD et Monsieur le DRAAF, qu'ont fait les services du ministère pour régler une situation qui dure depuis plus de 10 ans?

Certes une inspection de l'agent s'est déroulée en avril, les représentant.es des personnels ont pu être entendu.es, mais n'était- ce pas un peu tard ?

Pendant ce temps des gens souffrent, des personnels ont été contraints d'être en arrêt maladie, le sentiment d'insécurité et de non-protection gagne, le travail administratif s'accumule et l'ensemble de la communauté de travail fait les frais de cet état.

C'est pour toutes ces raisons, pour protester contre les engagements non tenus que les élu.es font le choix de démissionner estimant qu'elles et ils n'ont plus la légitimité pour représenter tous les personnels qui les ont désigné.es.

Cette décision n'a pas été facile à prendre, elle n'est pas légère mais elle est à la mesure de la gravité de la situation.

Madame, Messieurs soyez assuré.es de notre dévouement pour le service public et pour la défense des agents de l'établissement.

SNETAP FSU le 05 mai 2019.